



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépistage du cancer du sein chez les femmes âgées de plus de 74 ans

Question écrite n° 42285

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le sujet du dépistage du cancer du sein chez les femmes âgées de plus de 74 ans. Le cancer du sein est la forme de cancer la plus répandue chez les femmes. Chaque année, ce sont près de 59 000 nouveaux cas qui sont détectés et il s'agit de la principale cause de mortalité par cancer chez la femme, avec plus de 12 100 décès par an. Près d'une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie. Cette année a eu lieu la vingt huitième édition « d'Octobre Rose », campagne de sensibilisation contre le cancer du sein. L'édition 2021 a, plus que jamais, été l'occasion, de rappeler l'importance du dépistage puisque la crise sanitaire que l'on traverse a eu de lourdes conséquences sur la réalisation des dépistages. En effet, de nombreuses femmes ont reporté voire annulé leurs rendez-vous au cours des deux dernières années. Entre 50 et 74 ans, les femmes sont particulièrement exposées au cancer du sein, c'est pourquoi elles sont invitées par l'assurance maladie, à réaliser gratuitement, tous les deux ans, une mammographie. Ce dépistage organisé a pour objectif de diminuer le nombre de décès causés par le cancer du sein. Une détection précoce, avant l'apparition de symptômes, permet de soigner plus facilement le cancer, de limiter les séquelles liées à certains traitements et d'ainsi augmenter les chances de guérison. Après l'âge de 74 ans, les convocations de l'assurance maladie s'arrêtent et le dépistage du cancer du sein est examiné au cas par cas avec le médecin traitant. Toutefois, il est primordial que ces femmes continuent à se faire dépister régulièrement. Ainsi, en 2019, le Conseil national des gynécologues avait lancé une campagne afin d'encourager les femmes de plus de 74 ans à poursuivre les dépistages d'un éventuel cancer du sein, avec pour slogan « Trop vieille pour ça ? Seuls les autres le croient ». Alors qu'aujourd'hui, une femme française qui atteint l'âge de 80 ans, a devant elle une espérance de vie de 10,6 ans en moyenne, il est regrettable qu'elle soit « exclue » du dépistage aussi prématurément. Récemment, une tribune publiée à l'initiative de l'Institut du sein Henri-Hartmann de Neuilly, le 3 octobre 2021, dans le quotidien Le Figaro, par plus d'une soixantaine de cancérologues dénonce les inégalités face au dépistage du cancer du sein pour les femmes de plus de 75 ans. À partir de cet âge, peu de femmes continuent à passer des mammographies faute de campagne organisée de dépistage et de prise en charge par l'assurance maladie, alors que le risque de développer un cancer reste avéré. Dans cette tribune, il est rappelé qu'un tiers des cancers du sein touche des femmes de plus de 70 ans, qu'un décès sur deux par cancer du sein concerne des femmes de plus de 70 ans, que 24 % des cancers du sein et 48 % des décès touchent des femmes de 74 ans ou plus. Afin de favoriser le dépistage systématique après 74 ans, ces cancérologues recommandent une véritable campagne d'information aussi bien auprès des femmes de plus de 74 ans, que des médecins généralistes et gynécologues. Ils insistent également sur l'intérêt de diffuser les recommandations européennes récentes de prise en charge du cancer du sein de la femme âgée (Eusoma/Siog 2021). Aussi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend mettre en œuvre certaines de ces propositions, formulées par les professionnels de la santé.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42285

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7942

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)